

HOTEL DES SALINS CENTRE MULTI-ACCUEIL PETITE ENFANCE

SALIES DU SALAT, 31 - 2012

[Maîtrise d'ouvrage]

Communauté de communes du canton de Salies du Salat

[Maîtrise d'oeuvre]

Architecte : Axel Letellier

[Type de travaux]

Réhabilitation complète avec restauration et restitution

[Surface]

SHON: 907m²

[Coût global] : crèche 1 270 000 € TTC + RAM 192 000 €



[LA DÉMARCHE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE]

La communauté de communes du canton de Salies du Salat a acheté fin 2008 l'hôtel des Salins en vue d'y installer un centre d'accueil de la petite enfance : crèche pour 30 enfants et RAM (relais d'assistantes maternelles).

La communauté de communes a engagé dès 2009 une réflexion préalable avec le CAUE sur la faisabilité du changement d'affectation de ce bâtiment vacant et sur les principes de sa réhabilitation.

La communauté de communes a souhaité mettre en valeur les éléments caractéristiques de l'architecture thermale du bâtiment. C'est avec la volonté de respecter ce patrimoine qu'elle a choisi le maître d'oeuvre. Cette démarche a été récompensée en avril 2013 par le premier prix national de la Fondation du Patrimoine.



[LE BATIMENT]

L'hôtel des Salins, premier établissement thermal de Salies du Salat, fut bâti en 1903 à proximité immédiate de la source salée. De plain-pied, composé de plusieurs bâtiments de construction sommaire, juxtaposés à différentes époques, il était en très mauvais état. Le principal attrait du bâtiment résidait dans son décor exotique, très prisé fin XIX^{ème} dans les cités thermales. Les coupoles couvrant l'entrée avaient été démolies dans les années 70.

Les atouts pour une reconversion en lieu d'accueil pour la petite enfance étaient la proximité du centre ville et d'aires de stationnement faciles, une cour intérieure et un jardin en pied de coteau, des surfaces disponibles de plain-pied avec des possibilités correctes d'éclairage et en rapport avec le programme. Le décor qui ajoute un côté ludique convenait parfaitement aux nouveaux usages.



1. façade sud-est

3. Photo début XX^{ème} siècle

2. Plan de situation

4. Etat des lieux en 2009

[LE PROJET]

Le projet a consisté à la fois :

* **en une réhabilitation** : en conservant les hauteurs des différentes toitures, réfection et renforcement de la charpente, remplacement de toutes les tuiles par des tuiles de même type, menuiseries bois pour toutes les baies...

* **en une restauration** des éléments de décor: l'ensemble des lambrequins bois, des poteaux bois, du sol des coursives en pierre. La galerie longeant la façade d'entrée a ainsi été réhabilitée.

* **en une restitution** des moucharabihs ainsi que des dômes revêtus de plaques de zinc gris à joints debout, posés sur la charpente. L'architecte a su convaincre le maître d'ouvrage de les reconstruire, donnant ainsi beaucoup de cachet au bâtiment.

L'aménagement intérieur est particulièrement agréable et fonctionnel. La salle d'activité des grands joue le rôle de centre de la structure distribuant le préau, la cantine et la zone des petits. Un double couloir permet des déplacements sans gêner le sommeil des enfants.

L'apport de lumière naturelle est généreux car assuré, en plus des baies existantes, par des puits de jour en toiture, des cloisons et des fenêtres intérieures vitrées. Le choix des couleurs est subtil et participe également au confort des lieux.

[L' APPROCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE]

Le choix de réhabiliter un bâtiment existant plutôt que de construire du neuf s'inscrit dans une démarche de développement durable tout comme le choix de restaurer les éléments de décor. Cela valorise des savoir-faire locaux et induit la mise en oeuvre de matériaux naturels : le bois, la terre cuite, la pierre et la chaux pour les enduits...tout en veillant à une isolation performante.

1. Plan
2. Vue de la salle d'activités Moyens Grands. copyright J. Sierpinski
3. Salle activités Petits
4. Salle psychomotricité



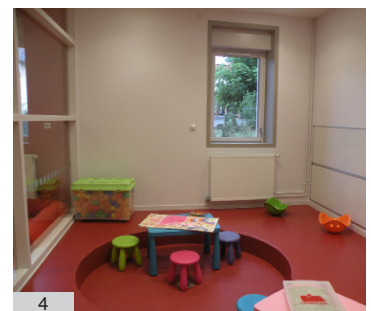
1



2



3



4